

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Swiss Moot Court (orale phase) (4DR2106)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

BOHNET François, Professeur ordinaire

Contenu

Le Swiss Moot Court est un concours de plaidoiries ouvert à tous-tes les étudiant-e-s en droit inscrit-e-s dans une Université. Des équipes formées de 2 à 4 personnes doivent, lors d'un premier tour, rédiger un mémoire de demande ainsi qu'un mémoire de réponse portant sur le cas proposé. Le cas traite de sujets juridiques actuels dans plusieurs disciplines du droit. Il porte sur du droit suisse. Le domaine principal varie d'année en année.

Lors d'un deuxième tour, les douze meilleures équipes sont invitées à présenter des plaidoiries au Tribunal fédéral des assurances à Lucerne, devant un jury formé de juges, d'avocats et de professeurs de droit. L'évaluation se fait sur la base de la pertinence des arguments, ainsi que sur la rhétorique et la force de persuasion. Les deux meilleures équipes s'affrontent en finale.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Mettre en oeuvre les connaissances qu'ils ou elles ont acquises dans le cadre de leur cursus universitaire et de les confronter à des circonstances aussi proches que possible de celles auxquelles sont confrontés les praticien-ne-s du droit

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Stimuler sa créativité
- Stimuler sa créativité
- Concevoir une analyse critique